



Commune de Rougemont

DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

SITUATION / ADRESSE		N° DE PARCELLE
Route du Pra lieu		1106
NOM DU PROPRIETAIRE		
Jean-Claude Matti		
ADRESSE DU PROPRIETAIRE	E-MAIL	N° TELEPHONE
Rotlistrasse 1, 3780 Gstaad	jean-claude.matti@bluewin.ch	079 355 37 90
MOTIF DE LA DEMANDE selon article 15 LPrPNP		
<input type="checkbox"/> Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés		
<input checked="" type="checkbox"/> Entrave avérée à l'exploitation agricole		
<input type="checkbox"/> Impératifs de construction ou d'aménagement		
<input type="checkbox"/> Autre :		
RAPPORT D'ARBORISTE	ENTREPRISE	DATE
<input type="checkbox"/> Oui		
<input checked="" type="checkbox"/> Non, justification : Arbres sans intérêt particulier		
ESSENCE(S) A ABATTRE	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION Joindre un plan de situation avec l'emplacement	NOMBRE
2x Frênes	1 Chêne, sur parcelle 519 (arbre du parc)	1

Seuls les dossiers complets seront traités et soumis à l'enquête publique durant 30 jours.

Prière de joindre les annexes suivantes :

- Photo du ou des arbres à abattre.
- Plan de situation (ou croquis détaillé) précisant l'emplacement, sur la parcelle, des arbres à abattre, avec les coordonnées géographiques pour chaque arbre.
- Plan de situation (ou croquis détaillé) de l'emplacement proposé pour les plantations compensatoires.
- Rapport d'arboriste, le cas échéant.

Lieu et date : Gstaad, ..13.février.2025.... Signature du propriétaire

Formulaire et annexes à retourner par e-mail : commune@rougemont.ch ou par courrier : Administration communale, route de la Croisette 16, 1659 Rougemont

Informations générales :

- Loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) : <https://www.lexfind.ch/tolv/224631/fr>
- Règlement d'application de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP – BLV 450.11.1) : <https://prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil>
- Les parcelles peuvent être visualisées sur le guichet cartographique Vaud : <https://www.geo.vd.ch/>

026.925.11.55

commune@rougemont.ch



Commune de Rougemont

Ne sont pas soumis à une demande d'abattage :

- Entretien courant des arbres
- Arbres ayant une circonférence inférieure à 25 cm



Commune de Rougemont

Frêne 1

Coordonnées
géographiques :
46°29'18.0"N
7°11'23.2"E

Circonférence :
142 cm



026.925.11.55

commune@rougemont.ch



Commune de Rougemont

Frêne 2

Coordonnées
géographiques :
46°29'17.7"N
7°11'22.0"E

Circonférence :
54 cm



026.925.11.55

commune@rougemont.ch



Commune de Rougemont

Arbre de remplacement :



Coordonnées de plantation : 46°29'22.0"N 7°11'17.0"E

Le propriétaire de la parcelle n°519, Grégory Schittli, est d'accord avec cet emplacement.

Flendruz, le 31.01.2025

026.925.11.55

commune@rougemont.ch